

■ **Hanoa Sàrl**, à Genève, exploitation de dancing-cabarets, restaurants ou bars. (FOSC du 20.01.2003, p. 7). Procuration collective à deux a été conférée à Regadera Antonio, d'Espagne, à Genève.

Journal no 2947 du 11.03.2003
(00907082 / CH-660.0.102.003-4)